

La lettre des élus Sud du C.E TP Nord Champagne

Le 02/10/09

Voici la troisième édition du compte rendu **SUD** des réunions du Comité d'Etablissement de Nord Champagne.

Bien entendu, les points de vue exprimés sont ceux discutés dans les instances syndicales **SUD**. Ils ne peuvent donc refléter les opinions de tous les élus, et encore moins, celles exprimées par la direction.

TELETRAVAILLEZ, VOUS ETES FILMES !

La direction a présenté le projet de télétravail à la sauce Teleperformance, mais cela n'a pas levé les fortes réticences qu'on pouvait avoir lors de la première présentation faite en juin et à l'occasion des réunions mensuelles des Délégués du Personnel.

Il s'agit d'une nouvelle forme d'organisation du travail qui se fait à partir du domicile du salarié (CDD ou CDI). Toute l'activité est réalisée à partir du domicile du salarié.

Il y aura un processus de sélection prenant en compte la motivation, l'autonomie et la capacité à travailler en solitaire.

La sélection se fera suite à un entretien avec le responsable et des tests spécifiques seront effectués.

Le « local », autrement dit le lieu d'habitation du salarié, devra répondre à des critères techniques : salubrité, conformité et sécurité de l'habitation.

Le salarié devra obligatoirement être en zone éligible à l'ADSL, avoir une assurance habitation et l'accord du propriétaire

Il y aura une formation dispensée aux télétravailleurs (logiciel, téléphone, entretien des équipements...). Mais, il n'y aura aucune de prise en charge du mobilier par l'employeur. Teleperformance prendra en charge les frais liés à l'exécution du télétravail (frais d'équipement, ADSL, électricité). Tout cela au moyen d'une maigre allocation de 50 euros.

Il y aura aussi et surtout la mise en place d'un système permettant de valider le temps de travail et de surveiller le télé-travailleur tout au long de sa journée de travail via une webcam.

Bref, c'est le même flicage des faits et gestes que sur un plateau téléphonique, avec l'isolement en prime !

Il pourra y avoir une réversibilité de l'engagement sous un délai de 2 mois après en avoir fait la demande auprès du centre de rattachement.

Il y a en ce moment l'expérimentation d'un projet pilote SFR sur 4 mois à Lyon 6 avec 5 à 10 postes et la direction générale n'a pas fait mystère de son désir d'élargir ensuite cette « offre ».

POINTS DIVERS A L'ORDRE DU JOUR :

- Approbation des P.V des deux réunions précédentes.
- Pandémie de grippe H1N1 : des mesures ont été prises comme la mise en place d'affichages, gestion des stocks, formation, prise en charge des cas, réunion et formation CHSCT le 18 septembre.

POINT SUR L'EVOLUTION DES DIFFERENTES ACTIVITES ET CONTRATS

Information sur le projet de cessation du travail le dimanche pour l'activité d'assistance technique SFR.

En réalité, SFR et NORDNET (filiale du Groupe France TELECOM ORANGE, ne renoncent pas à faire appel au sous-traitant TELEPERFORMANCE, ils s'entendent juste entre donneurs d'ordre et prestataires comme des larrons en foire pour faire basculer l'activité en offshore et booster encore leurs profits !.

Voilà en quelques mots, l'illustration de la politique TP de délocalisation des activités en Tunisie, et, dès le premier trimestre 2010, aussi au Maroc. La mise en place de l'UES, qui ne devait rien changer pour les salariés comme disait la direction, a aussi comme conséquence l'accélération de la délocalisation des activités !

ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES.

Le projet de fête avec buffet organisé par le C.E, à Villeneuve d'Ascq et à Reims, a fait long feu au vu du coût et des problèmes pour trouver des salles ...

Retour sur les différents devis : Arbre de Noël dans l'attente du devis fait avec la société Esprit (5 euros par personne et 2,5 euros par enfant).

Un Arbre de Noël dans une entreprise où les célibataires et couples sans enfant sont ultra majoritaires, on s'interroge sur la pertinence de ce choix ???

Autres propositions : Goodies 40 euros environ, Chocolats 6,45 euros, Chèque KDO de 50 euros environ pour chaque salarié.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Vote pour la mise en place bibliothèque sociale remis au mois prochain et formation CE, notre élu étant absent pour présenter les différents devis

- Vote à l'unanimité pour la pris en charge du CE pour les frais de déplacement des 2 personnes venant de Reims pour le salon du CE qui aura lieu les 28 et 29/09
- Point sur les cartes Direct CE : globalement positif sauf à Reims, où à ce jour pas de réduction sur les piscines et cinémas. Une relance sera faite à la personne responsable.
- Désignation du nouveau président de la commission des comptes. Vote à l'unanimité pour Stéphane Maenulin (FO).

MOTION SUD POUR LA CREATION D'UN FONDS DE SOLIDARITE

Vote sur la motion déposé par **Sud** concernant la mise en place d'un fonds de solidarité :

« Les élu-e-s du C.E Nord Champagne réunis ce jour décident de la mise en place d'un Fonds de Solidarité, dont les sommes seront prises sur le budget des Activités Sociales et Culturelles.

Ce fonds sera destiné à secourir, une seule fois par an, des salariés de Teleperformance Nord Champagne se trouvant en grande difficulté financière.

La somme sera versée sous forme de don et elle ne pourra dépasser un plafond de 300 Euros.

Le salarié devra fournir des justificatifs à sa demande (dossier de surendettement, déclaration d'accident, situation exceptionnelle...).

**Toute demande de secours sera examinée par une commission composée d'un représentant de chaque syndicat ayant un ou des élus au C.E.
Chaque dossier sera soumis au vote des élu-es à la première réunion du C.E suivant le dépôt de la demande par le salarié. »**

Ce dossier traîne depuis la mise en place du C.E de Nord Champagne, faute d'affectation des budgets dans un premier temps, puis faute de versement des sommes par la Direction sur le compte du C.E.

Il faut rappeler que la création d'un Fonds de Solidarité était un engagement de **SUD** et que la CFTC avait repris cette proposition dans un ses derniers tracts de campagne

La motion présentée par **SUD** bornait très strictement le déblocage des sommes et les plafonnait à des dons de 300 euros maximum une fois dans l'année.

Il n'y avait donc aucune possibilité de dérapage ou d'abus, comme cela a pu être le cas dans le passé à Teleperformance France ou à Teleperformance Nord avec des « prêts » jamais remboursés...

Mais, tout comme celles comme les politiciens, les promesses de certains syndicats n'engagent que ceux qui les entendent !

Vote de la motion SUD : 3 POUR 11 CONTRE sur 14 élus titulaires, élus suppléants et Responsables Syndicaux présents.

Seuls les 3 représentants SUD (2 élus et notre Responsable Syndical) ont voté POUR.

Pour se donner bonne conscience, certains ont cru bon de proposer ensuite une version « canada dry » du fonds de solidarité et de la soumettre au vote

Vote pour une commission de soutien à la personne : 12 POUR 2 ABSTENTIONS

Il est à noter que ces deux votes n'ont qu'un titre indicatif puisque, sur le plan légal, seuls les élus titulaires et les suppléants remplaçant des titulaires absents, ont le droit de vote !!!

Amusant aussi de constater que ce sont les mêmes personnes qui expliquaient, pour justifier du rejet de la création d'un Fond de Solidarité, que : « le C.E n'est pas là pour jouer les assistantes sociales », qui ont ensuite voté une motion qui permette au C.E de jouer le rôle d'assistante sociale. Cela nous laisse sans voix !

Vos élu-e-s SUD au C. E de TP Nord Champagne

Erwan Kerboriou (plateau THD – VA Hte Borne)
Jeremy Compagnon (plateau Orange - Reims)
Gregory Delcroix (plateau THD – VA Hte Borne)
Naïma Tjaiss (plateau VGAST – VA Hte Borne)

Responsable Syndical au C.E : Hassna Bouya (V/ A Cité Scientifique)